

“ De la gouvernance de la ressource en eau, à  
l’expression des risques dans les pratiques de  
consommation d’eau potable en France. Contribution de  
l’analyse des pratiques routinisées à la construction  
sociale des risques ”

Didier Busca, Jean-Francois Barthe, Enzo Lana

► To cite this version:

Didier Busca, Jean-Francois Barthe, Enzo Lana. “ De la gouvernance de la ressource en eau, à l’expression des risques dans les pratiques de consommation d’eau potable en France. Contribution de l’analyse des pratiques routinisées à la construction sociale des risques ”. *Penser le gouvernement des ressources naturelles*, D. Busca et N. Lewis (sous la dir.), Coédition Hermann/Presses de l’université de Laval, p.167-199, 2019, 978-2-7056-9668-9. hal-02327825

HAL Id: hal-02327825

<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-02327825>

Submitted on 23 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## CHAPITRE 6

# De la gouvernance de la ressource en eau, à l'expression des risques dans les pratiques de consommation d'eau potable en France

## Contribution de l'analyse des pratiques *routinisées* à la construction sociale des risques

Didier Busca, Jean-François Barthe et Enzo Lana

### Introduction

Les dispositifs d'action publique territorialisée de gouvernance de la ressource en eau potable sont élaborés dans un cadre de prise de décisions relativement confiné (Henry et Gilbert, 2012) réunissant des acteurs publics considérés comme des experts des questions traitées et des professionnels, agriculteurs ou industriels parfois sollicités dans le cadre de dispositifs territorialisés d'action publique visant à réduire les pollutions de l'eau à la source. Les représentants de la société civile sont souvent absents de ces espaces délibératifs où des décisions se prennent, où des politiques s'élaborent, au nom de l'intérêt général. Pourtant, c'est la figure de l'utilisateur (ou du consommateur) qui est convoquée, notamment lorsque des difficultés d'approvisionnement en eau potable surviennent et rendent visibles les problèmes qu'il y a à s'accorder entre acteurs publics et professionnels sur des actions capables de réduire la pollution des ressources en eau destinée à la consommation humaine (écologisation des pratiques de production, abandon de molécules herbicides en agriculture, par exemple). C'est dans ce contexte que nous avons souhaité mieux connaître celles et ceux au nom de qui s'élaborent ces politiques publiques de production et de distribution d'eau potable. Qui est cet usager-consommateur, le plus souvent discret et généralement peu contestataire, au nom de qui et pour qui se prennent des décisions en matière de gestion d'eau potable? Quel regard porte-t-il sur la qualité de l'eau qu'il consomme? Les réponses à

ces deux questions mettent en lumière le fait que l'utilisateur n'est pas passif face à l'eau du robinet qu'il consomme, même si la gestion de celle-ci semble lui échapper. L'attention, que nous portons aux pratiques *routinisées* (cf. 1.), fait la démonstration d'une relation construite à l'eau du robinet: sa consommation s'opérant dans des espaces sociaux et géographiques différenciés (cf. 2.) et les pratiques qui y sont associées se distinguant au regard des risques perçus et du travail de qualification de la ressource en eau (cf. 3.).

Il nous a semblé d'autant plus intéressant de mieux saisir la parole de cet usager-consommateur que l'eau qu'il consomme n'est pas, et ne peut être, un produit de qualité équivalente en fonction du territoire où il réside et de la structuration de l'unité de distribution<sup>1</sup> à laquelle chaque usager-consommateur est rattaché, de l'impact des activités socioéconomiques territoriales et de l'implication des acteurs publics et privés dans des dispositifs de contrôle-réduction des activités polluantes. Les variations de qualité de l'eau distribuée peuvent dépendre, par exemple, de la présence sur le territoire d'activités agricoles (élevage ou grande culture) et de leur niveau d'intensification, de l'existence de pollutions industrielles chroniques ou accidentelles voire de problèmes de qualité liés aux traitements de l'eau<sup>2</sup> ou à des pollutions dites naturelles, comme celles liées à l'arsenic, par exemple. Elles peuvent aussi dépendre des possibilités de gestion, des solutions qui existent (ou pas) d'interconnexion entre masses d'eau afin de diluer, un tant soit peu, la concentration des polluants.

En d'autres termes, l'eau n'est pas une catégorie sémantique univoque. Elle renvoie à des situations et des contextes fortement différenciés, à des dynamiques de production-distribution-consommation qui ne permettent pas *a priori* de fournir de façon

- 
1. Le territoire national est maillé en réseau. Une unité de distribution renvoie à un réseau de distribution dans lequel la qualité de l'eau est réputée homogène. Une unité de distribution d'eau potable (UDI) est gérée par un seul exploitant (public ou privé par délégation de service public) et appartient à une même structure administrative municipale ou intercommunale.
  2. Corso, M., C. Galey et P. Beaudeau (2017), «Évaluation quantitative de l'impact sanitaire des sous-produits de chloration dans l'eau destinée à la consommation humaine en France. Saint-Maurice: Santé publique France», En ligne: <http://invs.santepubliquefrance.fr/Publications-et-outils/Rapports-et-syntheses/Environnement-et-sante/2017/Evaluation-quantitative-de-l-impact-sanitaire-des-sous-produits-de-chloration-dans-l-eau-destinee-a-la-consommation-humaine-en-France> [consulté en mars 2018].

identique, quel que soit le territoire desservi, une eau au robinet de qualité équivalente. En d'autres termes, si l'eau « n'a pas de forme, [elle] n'est pas exempte de particularités matérielles » (Aubriot, 2013, p. 125). Plus encore, la consommation de l'eau potable au robinet renvoie à des particularités de pratiques, lesquelles, si elles relèvent d'une part de routines, nous renseignent d'autre part sur les dynamiques sociales et spatiales de la fabrique des problèmes et de la construction sociale des risques.

### **6.1 Quand les pratiques *routinisées* de consommation de l'eau au robinet nous renseignent sur des modes de gouvernement de la ressource...**

Dans une société fortement industrialisée telle que la France, le simple geste de consommer de l'eau du robinet est devenu anodin. Elle jaillit « à la demande », comme il en va du froid fourni par notre réfrigérateur (Barthe et Zélem, 2017) ou de la lumière produite par l'énergie électrique. Elle est si bien insérée dans notre vie quotidienne que l'on n'y prête pas attention, alors même que l'eau courante est arrivée très récemment dans les foyers. En France, « un quart des résidences principales en étaient dépourvues au début des années soixante. Il faut attendre le milieu des années soixante-dix pour voir l'achèvement du réseau [selon l'auteur, en 1975, plus de 97% des ménages français étaient alors équipés de l'eau courante au robinet] » (Renaudat, 1989, p. 23).

La généralisation de l'accès à l'eau potable au robinet a favorisé, sans conteste, des pratiques *routinisées* de consommation qui tendent à masquer la complexité de gestion du service public de production-distribution d'eau potable à une échelle technique (prélèvement, traitement, distribution, assainissement, etc.), administrative (édiction des normes de potabilité, organisation territoriale du service public, etc.), juridique (règlementation en cas de fautes ou de litiges) et politique (arbitrage sur la répartition des volumes disponibles en eau selon les usages de la ressource).

L'eau de consommation ne redevient un objet d'intérêt que dans des situations de crises (Hartemann, 2013) liées à l'impossibilité, même provisoire, de disposer d'une eau qui soit conforme aux normes de potabilité – problème souvent associé à une pollution agricole de la ressource en eau brute – ou en quantité suffisante du fait d'une pénurie quantitative de la ressource (sécheresse, conflit d'usages de prélèvement, rupture de canalisation, etc.).

Pour autant, même si elles peuvent parfois faire l'objet d'une forte médiatisation et provoquer une forte charge émotionnelle, l'eau de consommation est devenue un produit si complexe que la gestion de la crise, ou de son anticipation, est déléguée aux pouvoirs publics et aux entreprises ayant pour compétences de la produire et de la distribuer. Au-delà des crises, l'eau semble redevenir un objet de moindre attention pour le consommateur, comme si celle que nous buvons était la même pour tous, et que ses variations de qualité ou de quantité disponibles n'étaient liées qu'à des dysfonctionnements ponctuels ou à des anomalies réversibles de gestion.

Ce n'est pourtant pas le cas : l'eau du robinet est source d'incertitudes pour le consommateur. Au-delà des situations de crise, l'eau consommée a rarement la même composition et ne présente pas les mêmes caractéristiques en termes de concentration de polluants ou de disponibilité quantitative, et ce, au point d'interroger l'inégalité d'accès à la ressource. En France, peu de travaux s'intéressent au caractère inégalitaire de l'accès à la ressource en eau potable. Ils se concentrent, pour l'essentiel, sur l'analyse des consommations (Montginoul, 2002; Barraqué *et al.*, 2011) ou de la tarification de l'eau<sup>3</sup> (Barraqué, 1995; Barraqué, 2011), sur les différenciations de marché entre eau du robinet et eau en bouteille. Ainsi, Nicolas Marty montre, concernant l'augmentation de la consommation d'eau en bouteille, que « [le consommateur] érige (ou l'on érige pour lui) [par des stratégies marketing des grandes marques et des politiques nationales de lutte contre l'alcoolisme] l'eau minérale en symbole de finesse et de raffinement : de l'eau *pro corpore sano* » (Marty, 2006, p. 25).

Le buveur d'eau est ainsi considéré soit comme un usager de service public sensible à son prix ou à la pérennité du service (parfois critique vis-à-vis de la délégation de service à des opérateurs privés), soit comme un acteur économique capté/impliqué dans la fabrique sociale du marché<sup>4</sup>, soit comme un acteur social dont les goûts et les pratiques de consommation sont des marqueurs de distinction, la consommation jouant alors un rôle

3. Bernard Barraqué s'est largement interrogé sur l'histoire et la structuration du service public d'eau potable, en France et à l'étranger, et leur impact sur le caractère de « bien commun » *versus* « bien public impur » de l'eau potable au robinet.

4. Pour une synthèse sur la sociologie économique de la consommation se référer à Sophie Dubuisson-Quellier, « La consommation comme pratique sociale », dans P. Steiner et F. Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, PUF, 2009, p. 727-776.

central dans les mécanismes de socialisation et de différenciation, voire de maintien des positions sociales dominantes du fait d'une homologie structurale de l'espace des goûts et des pratiques, et de l'espace des positions sociales (Bourdieu, 1979). Si ces travaux et approches sont riches d'enseignement, ils s'intéressent peu aux pratiques pour ce qu'elles sont, au mieux elles apparaissent comme un marqueur social ou un objet d'observation relativement stabilisé et inerte. Pour autant, l'approche par les pratiques se diversifie depuis les années 2000 (Reckwitz, 2002). Introduites en France par Sophie Dubuisson-Quellier et Marie Plessz (Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013), ces approches (attachées à un ensemble de travaux relevant de la théorie des pratiques) permettent d'élargir les perspectives d'analyse des relations entretenues, pour le cas qui nous intéresse, entre le buveur d'eau et le produit qu'il consomme au travers d'une attention forte portée aux pratiques dites *routinisées*. Selon Andreas Reckwitz: «A "practice" (Praktik) is a routinized type of behavior which consists of several elements, interconnected to one other forms of bodily activities, forms of mental activities, "things" and their use, a background knowledge in the form of understanding, know-how, states of emotion and motivational knowledge» (Reckwitz, *op. cit.*, p. 249).

Cette définition sous-entend que la pratique de consommation de l'eau potable du robinet n'est pas réductible à un simple acte de consentement – au sens où la pratique se conformerait de façon systématique à un usage de consommation prescrit par les services publics de production-distribution – ou à un style de vie, pour reprendre la formule de Pierre Bourdieu (Bourdieu, *ibidem*). De la même façon, elle ne peut pas être analysée dans une relation dite «de service» marquée par des négociations de face-à-face entre usagers et agents de service<sup>5</sup>. Le service ne peut faire l'objet de négociations entre les agents de service et l'usager. Peut-on imaginer que ce dernier négocie l'origine de l'eau qu'il consomme ou son prix dans des relations personnelles d'échanges avec les agents des services publics<sup>6</sup> ?

---

5. Il est fait référence ici à la sociologie des relations de service, plus précisément aux recherches portant sur les interactions entre usagers et agents des administrations, sur «les relations de service comme régulations» pour reprendre les termes de Philippe Warin (Warin, 1993).

6. Des négociations peuvent, par exemple, s'engager pour alléger l'impact de certaines clauses de retard de paiement sur la facturation du service, mais les négociations ne portent pas sur le service rendu.

Pour autant l'usager est-il captif d'une situation qu'il soit totalement dépossédé de toute liberté d'expression et de liberté d'action? Que nous apprennent alors les pratiques *routinisées* de consommation d'eau potable sur la relation que les individus entretiennent avec la ressource en eau? Répondre à ces questions revient à réifier la pratique, comme observable, en appréhendant les pratiques *routinisées* de consommation et leurs variations, même infimes, comme autant de microdécisions qui positionnent l'acte de consommer dans un univers de sens pour chaque usager-consommateur. Les pratiques *routinisées* ne seraient donc pas si routinières, même si la perception du sens – qu'on leur accorde – peut être diffuse et noyée dans la routine de l'acte de consommation. Dans cette perspective et sur le plan méthodologique, nous prenons au sérieux à la fois les situations où l'usager-consommateur boit l'eau du robinet « en l'état » ou s'en détourne parfois, même de façon ponctuelle, pour privilégier de l'eau en bouteille, et les raisons qu'il invoque pour justifier de ses choix. De la même façon, nous sommes attentifs aux usages de transformation de la ressource en eau du robinet, que cette dernière soit bouillie ou filtrée par exemple, et aux « bonnes raisons » invoquées par l'usager-consommateur pour justifier ces transformations. Se faisant, l'analyse s'attache à identifier les divers espaces d'usages, leur flexibilité et les ontologies variables de l'eau auxquels ils sont liés, ou autrement dit les topologies sociales que les pratiques révèlent et alimentent. Cette perspective d'analyse s'est développée dans certains travaux, comme ceux d'Annemarie Mol *et al.* qui, dans un tout autre domaine, celui de l'anémie, montrent combien les pratiques d'expertises médicales prennent sens dans des espaces sociaux fluides (Mol *et al.*, 1995). Dans notre cas, l'usager-consommateur – par l'expérience qu'il acquiert – construit sa propre expertise de l'eau qu'il consomme. Il gagne en compétence, expérimente parfois, opère quoi qu'il en soit des choix raisonnés dans ses pratiques de consommation. Dans certains cas, elles peuvent être interprétées alors comme autant de contestations discrètes du service public de l'eau et donnent à voir des figures inédites de « ressortissants de l'action publique » (Warin, 1999) qui construisent leurs pratiques en tant que « sujets politiques » (Tassin 1991; Tassin, 1997).

Les pratiques, aussi *routinisées* soient-elles, cacheraient derrière une apparente banalité des logiques d'action et des choix

réflexifs. Existerait-il une pratique ordinaire qui ne présenterait pas de risque du point de vue des personnes qui l'adoptent ?

Pratique, expertise, expérience et réflexivité s'agenceraient ainsi dans la construction sociale du risque dans laquelle les individus s'inscrivent quand ils caractérisent ou qualifient les ressources en eau qu'ils consomment. L'observation empirique d'un travail de qualification de l'eau du robinet soulignerait l'existence d'une contestation discrète qui substituerait à la force de l'expertise technique des services publics d'eau, celle de l'expérience de consommation comme fabrique sociale des problèmes. Cette contestation, au-delà de se limiter à la seule consommation de l'eau du robinet, s'inscrirait dans un univers plus large de critiques relevant d'expériences sociales plus hétérogènes (pouvant relever de situations vécues de précarité sociale, d'expériences de la maladie, d'engagements militants, etc.). En d'autres termes, la qualification de l'eau par une perception empirique de ses caractéristiques matérielles et des risques que ces dernières génèrent – acquise par l'expérience de sa consommation – permettrait aux individus d'étayer leurs usages de l'eau du robinet et ainsi de les ériger comme une pratique sociale. Elle relèverait donc d'une construction cognitive du risque s'appuyant sur une expertise profane et sur une expérience sensible de la ressource, du contexte territorial de sa production (appréhension des infrastructures matérielles et des tensions d'usages entre activités polluantes et eau potable, etc.), mais aussi de l'évocation et des perceptions subjectives de réalités sociales vécues qui existent bien en deçà de l'acte de consommation.

C'est pour mieux comprendre les relations entre usages, pratiques sociales et risques que nous avons enquêté des usagers-consommateurs sur plusieurs terrains des régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine (encadré 1.). Les résultats que nous allons présenter sont issus d'enquêtes financées dans le cadre du LabEx Structuration des mondes sociaux (SMS – Université Toulouse Jean Jaurès, projet «GOUVINEG»). Ils s'inscrivent dans la continuité du programme «Inégalités sociales et environnementales autour des ressources naturelles» financé par le Centre franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU, programme dirigé par Didier Busca et Nathalie Lewis) et du programme de recherche EFFIJIE financé par l'ANR *Facing societal, climate and environmental changes* (SOCENV 2013).

**Encadré 1 : Éléments de méthodes**

Les enquêtes menées ont été rendues possibles du fait de l'implication des étudiantes et étudiants du Master Politique environnementale et pratiques sociales (promotions 2015-2016 et 2016-2017 du Master PEPS) de l'Université de Toulouse Jean Jaurès. Dix-huit des étudiantes et étudiants ont collaboré à la construction du questionnaire et à l'échantillonnage, au recueil de données ainsi qu'à l'identification de pistes d'analyse (promotion 2015-2016 du PEPS). Vingt des étudiantes et étudiants ont participé à la rédaction du guide d'entretien, à la passation des entretiens semi-directifs et à l'identification des pistes d'analyse (promotion 2016-2017 du Master PEPS). Deux territoires français ont été investigués. Le premier est très urbanisé, il concerne la ville de Toulouse (dans le département de la Haute-Garonne, région Occitanie) et deux de ses quartiers pour lesquels aucun problème de qualité de l'eau n'est connu. Les deux quartiers se différencient selon les plus ou moins faibles niveaux de diplômes et niveaux de revenus de leurs habitants. Le second territoire étudié se situe dans les environs de Pau (dans le département des Pyrénées-Atlantiques, région Nouvelle-Aquitaine) dans une zone plus rurale. L'un de ces deux territoires ruraux, celui des communes de Bordes-Angais, est caractérisé par une ressource en eau potable se situant, de façon régulière, en dépassement des limites de qualité fixées par les normes européennes et françaises de potabilité, sans qu'il n'y ait officiellement de risque sanitaire reconnu par l'Agence régionale de santé (en France, les ARS sont des établissements publics placés sous la tutelle des ministères chargés des affaires sociales et de la santé). La pollution de la nappe d'eau souterraine qui alimente en eau potable les populations de ces communes est liée à l'utilisation de désherbants et d'engrais chimiques épandus sur les parcelles agricoles, les captages d'eau sur ce territoire sont classés comme prioritaires. Le second territoire rural investi se situe également dans la périphérie de Pau, mais est caractérisé par une eau distribuée de meilleure qualité, celle-ci ne venant pas des nappes d'eau souterraines impactées par l'activité agricole, mais de rivières et de sources de montagne naturellement protégées. Près de 600 questionnaires ont ainsi été recueillis. Une soixantaine de questions ont été posées aux personnes interrogées et environ 340 variables ont été traitées. En parallèle, une cinquantaine d'entretiens semi-directifs ont été conduits auprès des habitants-consommateurs.

## 6.2 Une mise en topologie sociale des pratiques

Nous avons fait le choix ici de présenter une partie plus détaillée de l'enquête auprès des habitants menée sur les territoires ruraux de Bordes-Angaïs dans le département des Pyrénées-Atlantiques, région Nouvelle-Aquitaine (France). Le territoire de Bordes-Angaïs est le territoire de deux communes (celles de Bordes et d'Angaïs) appartenant au Syndicat d'eau et d'assainissement du Pays de Nay (SEAPAN)<sup>7</sup>. Il a pour particularité d'être approvisionné en eau potable par une ressource prélevée dans la nappe phréatique par des captages dits « Grenelle » ou « Conférences environnementales »<sup>8</sup>, captages identifiés comme prioritaires par l'État français du fait des pollutions diffuses d'origine agricole dont ils font l'objet (nitrates et produits phytosanitaires).

Les pollutions avérées des captages de Bordes ont des conséquences sur la qualité de l'eau produite pour la consommation humaine, les eaux distribuées avoisinent régulièrement les 30 mg/L de nitrates (maximum autorisé de 50 mg/L par la réglementation sur l'eau potable) et les teneurs de certains pesticides, notamment des molécules de transformation d'herbicides utilisés en grandes cultures (métolachlore ESA et OXA) dépassent les limites de qualité (LQ) autorisées par l'Europe.

### 6.2.1 Quand le jugement sur la qualité de l'eau répond à des critères sensoriels

La mauvaise qualité des eaux de consommation, au regard des normes de potabilité, a-t-elle pour autant un impact sur l'appréhension, par les consommateurs et habitants de Bordes-Angais, de la qualité de l'eau du robinet? La réponse demeure mitigée. Si les habitants sont dans une « moindre mesure » satis-

---

7. La production-distribution de l'eau potable au robinet est majoritairement gérée en France par des structures intercommunales : sous la forme de syndicats regroupant des communes qui mutualisent les compétences et les services d'alimentation en eau potable et parfois ceux liés à l'assainissement des eaux usées. Ces structures intercommunales délèguent généralement la production ou la distribution de l'eau potable (parfois les deux) à des entreprises privées (les groupes Veolia et Suez se partagent majoritairement le marché).

8. En France, le Grenelle de l'environnement (2009) puis la Conférence environnementale pour la transition écologique (2013) ont impulsé une action de protection de 500, puis 1 000 captages les plus menacés en France par les pollutions diffuses, notamment les nitrates et les produits phytosanitaires.

faits par la qualité de l'eau consommée du robinet, près des trois quarts d'entre eux la considèrent de bonne qualité, leur satisfaction ne semble donc pas directement associée aux seuls dépassements de seuil de potabilité.

Comment analyser une appréciation de la qualité de l'eau du robinet qui semble pour partie exclure les normes administratives de potabilité comme principaux critères du jugement? La réponse réside dans le travail de hiérarchisation des critères permettant, pour les habitants de Bordes-Angaïs, d'apprécier la qualité de l'eau consommée. Ainsi, plus encore que dans les autres communes du SEAPAN (et que dans l'ensemble des territoires d'enquête urbains et ruraux), les normes de potabilité (figure 1) n'apparaissent pas à Bordes-Angaïs comme le seul critère permettant d'apprécier la qualité de l'eau du robinet (89,7%).

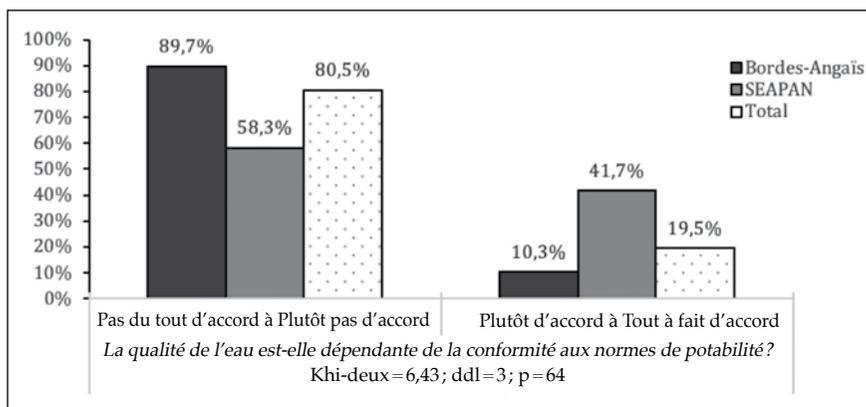


Figure 1 Le poids des normes dans l'appréhension de la qualité de l'eau du robinet  
 Source: Didier Busca, 2018.

La qualité de l'eau est associée principalement à des critères sensoriels de jugement liés au goût (80%), à l'odeur (35,9%) et à la couleur (27,5%). Ces critères d'appréciation sont systématiquement majorés dans le travail de jugement opéré par les habitants de Bordes-Angaïs sur la qualité de l'eau du robinet, notamment en matière de goût et d'odeur (figure 2).

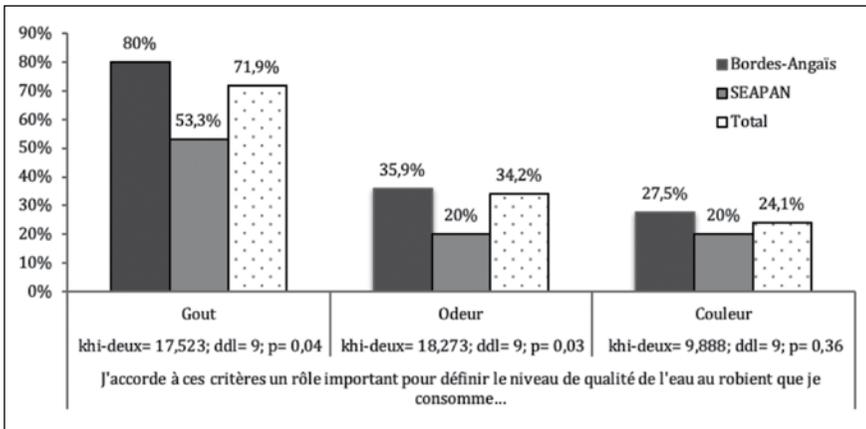


Figure 2 Les critères de jugement de la qualité de l'eau

Source : Didier Busca, 2018.

La prééminence des éléments sensoriels, comme critères de jugement pour qualifier l'eau du robinet, vis-à-vis des normes de potabilité oriente le lien opéré entre eau, normes de potabilité et santé publique. La question du risque sanitaire liée à la qualité de l'eau potable est notamment minorée : près des deux tiers des habitants de Bordes-Angais considèrent que l'eau consommée du robinet n'a pas de conséquence sur la santé (63,8%). De même, quand les habitants ne consomment pas l'eau du robinet, l'argument du risque sanitaire est, dans une moindre mesure, évoqué (19,6%). Quand ce risque est interrogé, il est minimisé, les habitants considérant, dans une plus grande mesure, que le risque sanitaire est néant ou qu'il peut s'exprimer (s'il existe) sur du très long terme (54,3%). Cela ne signifie pas pour autant que les habitants de Bordes-Angais méconnaissent l'existence de limites réglementaires de qualité. Pour une très grande part, et dans une même proportion que les habitants des autres territoires d'enquête, l'existence de normes de potabilité – fixant les seuils maximums de présence dans les eaux de consommation de résidus liés au traitement chimique en agriculture – est établie (près de 94%). Cependant, alors même qu'ils sont soumis à des dépassements réguliers des normes de potabilité, les habitants de Bordes-Angais méconnaissent ou sous-estiment les seuils admissibles de nitrates (78,3%) et de pesticides (73,1%) au même titre que l'ensemble de la population enquêtée (figure 3).

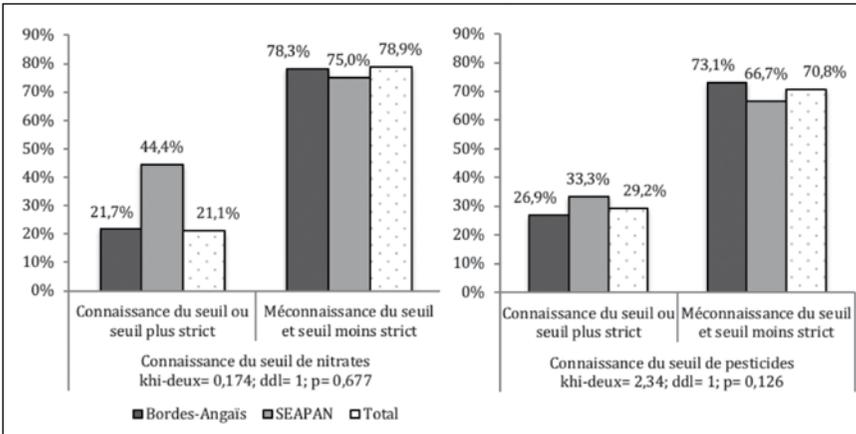


Figure 3 Connaissance des normes de potabilité

Source : Didier Busca, 2018.

La distance entretenue par les habitants aux seuils réglementaires de potabilité est certainement liée au fait que l'échelon européen est peu identifié, par les habitants de Bordes-Angais (37%), comme un espace politique et administratif de définition des normes.

### 6.2.2 Un travail de déconnection entre qualité de l'eau consommée au robinet et qualité des eaux brutes

Les critères sensoriels, et en premier celui du goût, représentent ainsi le principal mode d'existence de la qualité de l'eau bien avant les critères de potabilité, alors même que l'eau potable de Bordes-Angais est affectée par des pollutions d'origine agricole. Une forme de déconnection semble s'opérer entre des savoirs largement médiatisés liés aux impacts de l'activité humaine sur la qualité des eaux brutes (nappes phréatiques et eaux de surface) et le travail de jugement permettant d'accorder des qualités à l'eau du robinet que les individus consomment. Le décalage s'observe sur l'ensemble des territoires d'enquête; l'eau du robinet apparaît systématiquement de meilleure qualité que les eaux de surface et souterraine (figure 4): sur le territoire de Bordes-Angais, 26,8% des enquêtés déclarent que l'eau du robinet est de mauvaise qualité alors même que les problèmes de qualité de l'eau de la nappe phréatique semblent plus identifiés (42,1%).

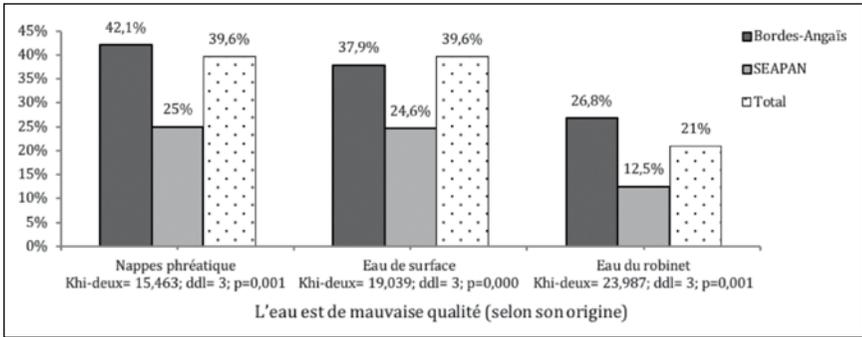


Figure 4 Jugement(s) autour de la qualité de l'eau

Source : Didier Busca, 2018.

La déconnexion entre les problèmes de pollution des eaux brutes, notamment des nappes phréatiques, et la qualité des eaux de consommation humaine – alors même que l'eau consommée provient de la nappe – est d'autant plus importante que les habitants de Bordes-Angais identifient les risques et responsabilités en matière de pollution des eaux (figure 5).

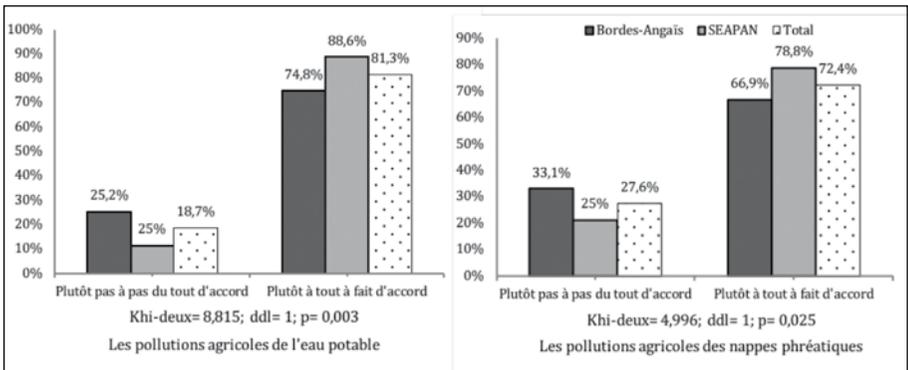


Figure 5 La mise en responsabilité de l'agriculture

Source : Didier Busca, 2018.

Près de 70% des habitants du territoire de Bordes-Angais (66,9%) considèrent que l'agriculture a un impact négatif sur la qualité des eaux des nappes et la qualité de l'eau potable (74,8%). Comment expliquer que l'eau du robinet est alors jugée de qualité, malgré des problèmes avérés liés à des dépassements de normes de potabilité et une reconnaissance de l'impact des activités agri-

coles sur la qualité de l'eau brute et de l'eau potable? Rappelons en effet que 73,2% des habitants de Bordes-Angais considèrent l'eau du robinet de bonne qualité.

### 6.2.3 Déléguer-invisibiliser, pour réduire sa vulnérabilité

Un élément d'explication réside dans le fait que l'eau acquière une matérialité variable selon qu'elle circule du « robinet au verre » ou des « milieux naturels au robinet », selon qu'elle paraisse dans la première situation maîtrisable dans / par l'acte de consommation (qualification par le goût notamment) ou dans la seconde situation difficilement contrôlable du fait que sa qualité est fixée par des normes règlementaires dont la mise en œuvre et le contrôle échappent à l'espace immédiat de compétences du consommateur.

Cette ontologie variable de la qualité de l'eau suggère par ailleurs une forte dynamique de délégation vers les structures locales publiques et privées de production-distribution de l'eau potable. Le rôle que les consommateurs leur allouent paraît alors central, les critères sensoriels de jugement « ne pouvant tenir » que si la délégation de compétence et de confiance s'opère. Ce résultat se confirme à la lecture des résultats concernant l'identification et la mise en responsabilité des acteurs de l'eau potable à une échelle locale. Les habitants de Bordes-Angais, comme ceux qui vivent ailleurs, ont confiance dans les opérateurs locaux publics et privés de distribution tant au regard de la qualité de l'eau distribuée (89,4%) que dans la tarification de l'eau (77,1%) et des informations transmises aux consommateurs (76,5%). Cette délégation de compétences et cette confiance participent certainement à masquer les problèmes d'accès à l'eau potable, à masquer la réalité objective de la qualité de l'eau distribuée au regard des normes règlementaires de potabilité. La neutralisation du problème apparaît criante chez les habitants de Bordes-Angais. Plus qu'ailleurs, ils considèrent ne pas subir de restrictions de consommation d'eau du robinet qu'elles soient autoprescrites par des consommations alternatives – si la part des habitants qui recourent à de la consommation d'eau en bouteille ou filtrée est légèrement plus élevée (30,5%), près de 7 habitants sur 10 continuent de boire de façon exclusive de l'eau du robinet – ou qu'elle soit imposée par réglementation, 97% des habitants de Bordes-

Angaïs déclarent ne pas être empêchés, malgré des limites de qualité en dépassement de seuils, dans leur capacité à consommer l'eau du robinet.

Sur ce dernier point, aucune restriction préfectorale n'interdit en effet de consommer l'eau du robinet, un arrêté dérogatoire de consommation étant établi sur le territoire de Bordes-Angaïs depuis 2016, même si de façon régulière l'Agence régionale de la santé diffuse à destination du public-consommateur (affichage en mairie, informations transmises lors de l'envoi des factures d'eau, accès à l'information sur le site de l'ARS) des informations de dépassement des normes de potabilité (dépassement jugé cependant sans risque pour la santé humaine) et que la Direction générale de la santé (DGS) informe le citoyen des résultats d'analyse des eaux de consommation :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité fixées par le code de la Santé Publique pour l'ensemble des paramètres mesurés sauf pour les pesticides ESA-alachlore (0,34  $\mu\text{g}/\text{l}$ ) et ESA-métolachlore 0,29  $\mu\text{g}/\text{l}$ ). Toutefois les teneurs trouvées respectent les limites fixées par l'arrêté préfectoral de dérogation du 13 décembre 2016. Selon l'avis sanitaire et scientifique de la Direction Générale de la Santé, ces molécules ne présentent pas un risque pour la santé aux teneurs retrouvées. (Conclusions sanitaires en date du 5 octobre 2017, Ministère chargé de la santé – Résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine sur le réseau de distribution Bordes-Angaïs)

Les avis de l'ARS et de la DGS participent, en affirmant l'absence de risque sanitaire, à renforcer le sentiment pour le consommateur – qui mobilise principalement des critères sensoriels de jugement – que l'eau est conforme aux normes de potabilité puisqu'elle ne présente pas de risques pour la santé, même si le dépassement des normes de qualité affirme le contraire (il y a un problème de potabilité régulier). Si la délégation de compétences et la confiance des consommateurs, envers les pouvoirs publics et les structures intercommunales de distribution d'eau, permettent ainsi de neutraliser le problème et de conforter le consommateur dans ses usages de l'eau du robinet, le profil social des habitants de Bordes-Angaïs explique aussi le pourquoi d'un consentement à consommer une eau qui dépasse les limites réglementaires de potabilité.

Ainsi, les habitants de Bordes-Angaïs apparaissent relativement «vulnérables» et captifs des territoires de problèmes (pollutions agricoles des ressources en eau potable) dans lesquels ils vivent du fait d'une part plus importante d'individus étant propriétaires de leur résidence principale (86,1%, soit + 16,7 points par rapport aux habitants des territoires ruraux enquêtés), et d'une part plus importante de ménages à faibles revenus<sup>9</sup> (32,2%, soit + 9,3 points par rapport aux habitants des territoires ruraux enquêtés).

#### 6.2.4 Des espaces distincts de rapport à l'eau : entre contestation et consentement

Une analyse factorielle des correspondances<sup>10</sup> (AFC) nous a permis d'identifier trois espaces distincts de rapport à l'eau (figure 6), mêlant étroitement les caractéristiques sociales des personnes interrogées (sexe, âge, niveau du revenu, niveau de diplômes, par exemple), les caractéristiques rurales et urbaines des territoires dans lesquels ils vivent, mais aussi les formes d'appréhension des risques perçus concernant la consommation de l'eau potable et la qualité des ressources en eau brute : un espace rural extatique où la confiance dans l'eau du robinet est totale – propre à des communes faiblement concernées par l'activité agricole et disposant d'une eau potable de qualité – qui s'opposerait à un espace rural de relégation passive où la confiance est forte dans les pouvoirs publics malgré une eau fortement dégradée et une augmentation de la consommation d'eau en bouteille, et à un espace urbain de contestation où la défiance vis-à-vis des institutions est plus forte.

- 
9. La méthode des quartiles a permis d'identifier quatre classes de revenus des ménages pondérés selon leur taille. Les ménages dits «à très faibles revenus» gagnent moins de 625 euros mensuels, ceux «à faibles revenus» de 626 à 875 euros, ceux «aux revenus moyens» de 876 à 1 250 euros, et ceux «aux revenus plus élevés» plus de 1 251 euros.
  10. Onze variables ont été intégrées à l'analyse, quarante et une modalités de réponses ont été traitées. L'AFC est stable (88,13 % de taux d'inertie sur le plan factoriel P1-2). Pour plus de détails sur les méthodes d'analyses de données se reporter à Busca D., et S. Toutain (2009), *Analyse factorielle simple en sociologie. Méthodes d'interprétation et études de cas*, Éditions De Boeck supérieur, Collection Ouvertures sociologiques, 272 p.

Pour être plus précis, les profils 1 et 4 identifiés dans l'AFC renvoient à des catégories d'habitants vivant en milieu rural, avec des niveaux de revenus et de diplômes très faibles. S'ils sont alimentés en eau potable par le SEAPAN, l'eau délivrée au robinet est peu concernée par une problématique de pollution agricole (moindre dépendance des eaux souterraines provenant des captages de Bordes). Ces profils comptent des habitants qui considèrent l'eau potable du robinet (EP), les eaux des nappes (NP) et de surface (ES) comme étant de bonne qualité. Ils font confiance aux pouvoirs publics ou aux entreprises privées chargés de la produire-distribuer (« Confiance [Qualité] Délégations »). En cas de problème de qualité ou de rupture dans la distribution, les individus disent alors contacter le SEAPAN (« Si Pb Interco »). Les profils 1 et 4 donnent à voir un rural que nous avons qualifié d'extatique, au sens où l'appartenance à cet espace, vécu comme préservé, suffit à faire sens et à construire un rapport collectif à l'eau relativement détaché et confiant.

À cet espace rural extatique s'oppose un espace rural de relégation passive rattaché au profil 3. Le profil 3 concentre des habitants propriétaires de leur logement sur les communes de Bordes et Angaïs. Ils sont caractérisés par des « revenus faibles à moyens »<sup>11</sup> et ont un niveau de diplômes « baccalauréat et équivalent ».

Dans ce profil nous retrouvons des femmes âgées de 30 à 44 ans ayant des avis très partagés sur la qualité des eaux de surface, des eaux souterraines et de l'eau du robinet, même si dans leur ensemble elles notent que ces eaux peuvent être de moindre qualité. Nous retrouvons ici les caractéristiques d'un espace rural dit de relégation, où si l'eau du robinet est concernée par des dépassements de seuil de qualité, la localisation géographique des communes de Bordes et d'Angaïs (proches de la ville de Pau) a favorisé l'expansion de l'habitat principal (accès à la propriété<sup>12</sup>) et la croissance démographique.

---

11. Cf. note 9.

12. Selon le Recensement général de la population de 2014, 79 % des habitants de Bordes sont propriétaires de leur logement contre 39,4 % pour la ville de Pau (Institut national de la statistique et des études économiques [Insee], RP2014 exploitation principale en géographie au 1<sup>er</sup> janvier 2016).

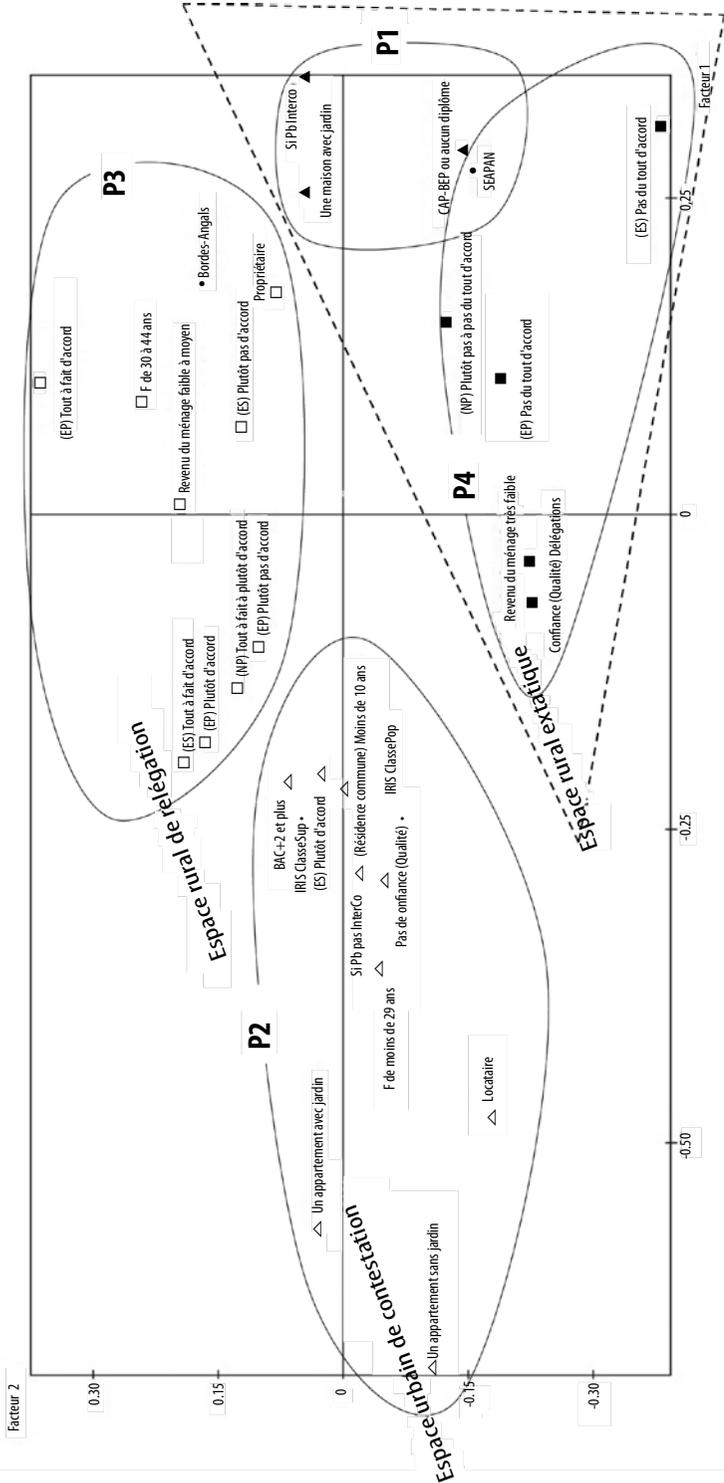


Figure 6 Les espaces topologiques d'appréhension de l'eau potable  
Source: Didier Busca, 2018.

L'AFC met également en évidence un espace urbain de contestation. Le profil 2 englobe des populations que nous avons qualifiées, pour faciliter la lecture, de « classes populaires » et de « classes supérieures ». Les classes dites « populaires » (distinguées à l'échelle des terrains d'enquête toulousains) sont à la fois caractérisées par un niveau de diplôme le plus bas des enquêtés, mais aussi par un niveau inférieur de revenus des ménages (pondérés par leur taille) au regard des classes dites « moyennes à supérieures » sur le territoire de la ville. Ce résultat permet à la fois de justifier d'une distinction « classe populaire *versus* classe moyenne-supérieure » sur ces mêmes critères et de confirmer la permanence d'espaces géographiques socialement clivés au sein de la ville, les classes dites « populaires » et « supérieures » ayant été enquêtées dans des quartiers<sup>13</sup> (Ilots regroupés pour l'information statistique [IRIS] d'habitat) différents de Toulouse. La contestation au sein du tissu urbain semble caractérisée, tous quartiers confondus, par une absence de confiance sur la qualité de l'eau du robinet (alors même que la ville de Toulouse n'a pas de façon notoire de problème de dépassement de seuil de qualité de l'eau distribuée). Cette tendance générale masque cependant des variations entre classes et quartiers populaires (principalement localisés sur la rive gauche du fleuve Garonne), et classes supérieures et quartiers plus cossus ou en cours de gentrification du centre-ville et de l'est toulousain. Le sens de la contestation apparaît dans la variation des pratiques de consommation de l'eau du robinet, observées au sein de la population urbaine du profil 2. Ainsi, alors que les populations des quartiers plus aisés continuent malgré tout à consommer l'eau du robinet, celles des quartiers plus populaires privilégient plus qu'ailleurs une consommation d'eau en bouteille. Comment expliquer cette variation ?

La consommation de l'eau au robinet, dans les quartiers plus aisés, semble comprise dans un ensemble de pratiques alimentaires associées. Les habitants de ces quartiers de la ville tendent à fréquenter, plus que les autres, des structures de distribution

---

13. Les quartiers ont été identifiés dans la ville de Toulouse à partir des IRIS d'habitat. Ces Ilots regroupés pour l'information statistique permettent d'avoir accès à des données infra-communales (données Insee). Ils renvoient à des territoires de la ville dits homogènes quant au type d'habitat. Leurs limites s'appuient généralement sur les limites du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d'eau...).

alimentaires alternatives aux grandes surfaces (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne [AMAP], marchés de plein vent, par exemple). Le choix des modes d'approvisionnement se construit dans une relation critique à la société de consommation et aux modèles industriels, notamment agroalimentaires. En d'autres termes, si l'eau du robinet – et l'eau brute qui sert à sa production – sont jugées de moindre qualité, la consommation d'eau en bouteille apparaît comme une solution bien plus problématique : interrogation sur l'impact polluant des plastiques et sur leurs impacts sur la santé. Si dans les territoires ruraux, l'appréciation de la qualité de l'eau du robinet et sa consommation semblent, *de facto*, prendre appui sur des critères sensoriels de jugement, dans les quartiers urbains plus aisés de la ville de Toulouse, la qualité de l'eau s'inscrit dans un rapport de défiance vis-à-vis des entreprises publiques et privées en charge de la produire-distribuer, et sa consommation dans un rapport critique au monde, à la société de consommation. C'est bien le sens de la critique qui varie entre populations des quartiers plus aisés et populations des quartiers plus populaires. Dans ces derniers, le sentiment de défiance vis-à-vis des opérateurs publics et privés de l'eau et de la qualité de l'eau desservie au robinet est aussi fort, mais il génère un repli de consommation vers de l'eau en bouteille. Les habitants des quartiers populaires, que nous avons rencontrés, consomment plus d'eau en bouteille que les habitants du territoire de Bordes-Angaïs alors même que ces derniers connaissent des dépassements de seuil de qualité de l'eau du robinet. Le consentement à payer une eau embouteillée plus cher semble alors s'apparenter à un acte de réparation, permettant de « reprendre la main » ou de se protéger d'une eau du robinet dont on se méfie (puisque l'on se méfie de ceux qui la délivrent), mais aussi à un acte de mise à distance d'un espace de vie dont on se sent captif : l'eau du robinet, dont on se détache, serait le marqueur d'un territoire vécu, par les habitants des quartiers plus populaires, comme un espace de relégation sociale et spatiale que l'on critique. Nous ne développerons pas plus ici, par souci de synthèse, l'ensemble des résultats sur la ville de Toulouse, mais ces premiers éléments d'analyse suggèrent l'existence d'une variabilité dans les relations que les buveurs d'eau entretiennent à la ressource. Cette variabilité semble liée à la relation qui lie les consommateurs aux territoires urbains ou ruraux qu'ils occupent.

Elle renvoie aussi à une perception globale du monde ainsi qu'à la place qu'y occupe l'eau en général. Boire de l'eau n'est pas une routine désincarnée, un acte automatique vide de sens, les discours que nous avons recueillis sur le terrain sont souvent très réflexifs et suggèrent un rapport cognitif entretenu à la ressource.

Nous avons souhaité analyser plus en détail le travail de construction du rapport à l'eau qui s'opère auprès d'habitants localisés sur des territoires caractérisés par des problèmes de dépassement des seuils de qualité (liés à la présence de polluants d'origine agricole). La partie suivante s'appuie sur des entretiens menés auprès d'habitants<sup>14</sup> des communes du Syndicat de Montbeton et de Lacourt-Saint-Pierre (Tarn-et-Garonne), et des communes de Cazères-Couladère (Haute-Garonne). Nous avons aussi souhaité dissocier les discours de leur contexte territorial pour mieux saisir les dynamiques génériques de construction cognitive des pratiques de consommation de la ressource, en d'autres termes comprendre les trajectoires de fabrique sociale du risque perçu.

### **6.3 Percevoir la qualité de l'eau : une hétérogénéité des modes d'appréhension de sa qualité et des risques liés à sa consommation**

Le rapport à l'eau s'inscrit avant tout dans une relation de qualification principalement sensorielle de l'eau. Parce qu'elle est ingérée, et parce qu'elle pourrait potentiellement être toxique, elle est observée par ceux qui la consomment. Son goût, son apparence, son odeur et éventuellement son « comportement » (par exemple, si elle mousse quand on la fait bouillir) sont autant d'observables pour les buveurs : la qualité de l'eau étant souvent appréciée dans la comparaison entre un avant et un après, voire entre un ici et un ailleurs.

Il arrive que certains consommateurs se réfèrent ainsi à un passé, peut-être idéalisé, et évoquent une sorte de « bon vieux temps » dont on aurait la nostalgie. Le travail de jugement s'opère

---

14. Les deux territoires se distinguent du point de vue de l'organisation territoriale de la production-distribution de l'eau potable au robinet. Si le territoire de Montbeton et de Lacourt-Saint-Pierre est regroupé en syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) – sous contrat de délégation de service public avec Véolia – celui de Cazères-Couladère est en régie intercommunale.

alors au regard d'un récit d'expériences parfois détachées de la seule consommation de l'eau du robinet, relevant par exemple d'une appréciation de la qualité des eaux de baignade, ou de la présence de faunes aquatiques comme marqueurs, servant d'appui au travail de qualification de la ressource en eau consommée.

Quand j'étais jeune, on allait se baigner dans le Tarn. Car quand j'étais jeune on allait se baigner au club nautique en plein centre de mon village mais depuis ils nous ont fait supprimer la baignade parce qu'il y avait des colibacilles [...] Aujourd'hui, ils ont l'ancien réservoir du château d'eau où ils mettent du chlore pour qu'elle soit potable, vous comprenez ? (QAP1-MH57)

Il y a un problème avec l'eau. Les hippocampes moi quand j'étais jeune là-bas justement [au bassin d'Arcachon] je me foutais le masque vous nagez un peu là, en dehors des parcs à huîtres à Arcachon, vous voyez des hippocampes, aujourd'hui vous en voyez plus aucun ! On posait les filets pour chopper les poissons on en choppait et on rejetait à l'eau les hippocampes, on en gardait un s'il était mort des fois il y en avait, s'ils avaient été bloqués dans le filet trop longtemps... bon, on le gardait pour le vernir bon, mais les autres on les rejetait à l'eau mais bon, vous en voyez plus là des hippocampes dans les filets. (MM15-CH79)

Dans d'autres cas, l'appréciation gustative de l'eau de consommation peut être le produit d'un croisement entre mobilités géographiques et rapport à la ressource consommée, et de variations de qualité liées à l'origine de l'eau brute.

Je vais vous dire une chose. Avant j'étais au-dessus de Seix, en Ariège, et j'avais une source privée, [...] Et bon, maintenant j'ai plus l'occasion d'y aller, mais sinon je prenais l'eau là-bas, j'avais une très bonne eau. C'était une eau de source qui traversait la montagne. Une source. Vous savez ça sortait comme ça. D'où ça venait, de plusieurs kilomètres sûrement en dessous de la terre... Et là c'était une bonne eau. Ça n'avait rien à voir avec ce qu'on peut trouver ici. (CI4-CH60)

Dans tous les cas, le produit est décrit au travers de multiples indicateurs permettant de dire que l'eau est plus ou moins calcaire, plus ou moins chlorée, plus ou moins javellisée. Sa couleur peut également être mobilisée pour la qualifier, même si c'est plus rare : « J'ai vu la couleur de l'eau au robinet changer en mieux, ça c'est sûr, je suis certain que les analyses de la Garonne

sont meilleures » (MM15-CH79). Mais dans de nombreux cas, ce sont des expériences, voire des expérimentations empiriques, qui permettent de qualifier la ressource :

Après moi je sais que les cartouches Brita©, en trois semaines il faut que je la change, ça me marque que c'est saturé donc c'est que quand même l'eau elle est dégueulasse. (LAED2-CF36)

Vous mettez un centimètre d'eau dans une casserole, vous faites bouillir, vous allez voir que c'est tout blanc au fond... Quand on vous dit que y'a rien comme dépôt, moi je suis désolée, mais bon, moi je le vois qu'il y a du dépôt, et faut gratter pour l'enlever après! (CI4-CH60)

De la même manière, le rapport entre corps et santé est interrogé quand surgissent de petits symptômes qui sont alors associés à la qualité, et potentiellement à la toxicité, de l'eau que cette toxicité provienne, selon les enquêtés, des pollutions de la ressource en eau ou des traitements permettant d'y remédier. C'est d'abord le cas avec l'eau utilisée pour la toilette corporelle ou la consommation.

Il y a des fois où après la douche là j'ai des espèces de grosses plaques rouges et ça ne me le fait pas tout le temps. C'est à des moments. [...] Donc oui, elle n'est pas... Je pense qu'elle n'est pas très, très bonne l'eau. Après forcément ils doivent grave la traiter. (LAED2-CF36)

Après je sais que, il y a des périodes comme ça, où l'eau va être bonne et où l'eau va être moins bonne. [...] Ma fille aussi ça lui est arrivée de boire de l'eau et de dire «j'ai mal au ventre», mon conjoint aussi. (LOD4-CF33)

La plupart des entretiens recueillis suggèrent ainsi l'existence d'une relation relativement distanciée à l'eau, dont l'appréciation nous semble relever d'une construction cognitive fortement associée à l'apparition de « signes » matériels (caractéristiques de l'eau) ou corporels (comportements du corps qui réagit) pouvant suggérer que l'eau consommée peut être de moindre qualité. Dans certains cas, les soupçons, quand il y en a, doivent être confirmés. Il s'agit alors de qualifier le problème en donnant à voir comment sa prise en charge collective par l'agrégation de comportements individuels « apporte la preuve » d'un problème auquel il faut faire face.

On a tous construit en même temps ici, toutes les maisons, et on est en train de changer tous les cumulus parce qu'ils sont complètement, ils sont pleins de calcaire. Il y a souvent un problème de calcaire [...]. On a les appareils qui lâchent tous parce le calcaire est trop présent. On change le filtre du calcaire régulièrement parce qu'il est bouffé à une vitesse... (AS0-CF34).

Dans d'autres cas, les preuves sont recherchées auprès des médecins, le plus souvent après la naissance d'un bébé ou lors d'une prise en charge médicale postopératoire, par exemple.

C'est conseillé [par mon médecin], ça depuis la nuit des temps c'est comme ça que c'est. Les bébés quand ils naissent, surtout pas de l'eau du robinet. C'est de l'eau en bouteille. (LOD4-CF33)

J'ai un ami qui est ophtalmo. [...] Je suis myope mais j'ai été opéré d'un leucome et cataracte tout ce qu'il faut. Il m'a dit « ne te laves surtout pas avec l'eau du robinet les yeux parce que tout l'été il y a des amibes ». Des amibes, c'est un truc qu'on trouve qu'en Afrique et en Asie que l'on ne trouvait pas du tout par ici, mais avec le réchauffement climatique... [...] Alors s'il y en a en Haute-Garonne, c'est qu'il y a des problèmes quelque part. [...] Quand un médecin vous dit ça. [...] Ça veut dire que les eaux, elles ne sont pas trop bien... (LOD12-CF76)

La consultation des données officielles concernant la potabilité de l'eau, disponibles en mairie ou sur les factures de consommation peut alors servir d'appui pour renforcer le soupçon et administrer la preuve d'un problème de pollution: « Je me dis que... s'il y a une norme qui est posée et que quand ils font les tests, la norme est dépassée, c'est qu'effectivement la norme elle a été posée par des scientifiques qui ont dû faire des études, qui... que du coup, il doit y avoir quand même un souci » (ET11-CF40) ou encore « très faible dépassement unique de la norme pour une molécule, mais ils vous disent pas laquelle » (LOD12-CF76). Que les analyses produites révèlent ou pas un problème de dépassement des seuils de qualité, un soupçon demeure généralement sur la qualité de l'eau au robinet.

[À propos des analyses de l'eau réalisées par les opérateurs public et privés] Ah bah moi, je pense qu'elles sont bidons ! Complètement bidons. Elles sont faites pour rassurer, c'est tout ! Mais ça ne veut rien dire. Puis, bon, quelle confiance on peut faire en quelqu'un qui vous dit : je vous vends un produit, il est de bonne qualité [...]

Oui, eux [les pouvoirs publics], ils ne prennent pas de risques, ils ne veulent pas ni empêcher de produire cette eau ni de la vendre ni dire aux consommateurs que c'est dangereux. Parce que s'ils disent aux consommateurs, c'est dangereux, on va leur dire : mais qu'est-ce que vous faites pour nous protéger ? Et ils savent très bien qu'ils ont peu de pouvoir pour nous protéger. (AO4-MH73)

La relation que les consommateurs entretiennent à leur eau de consommation n'est pas ainsi totalement neutralisée par les dispositifs techniques de production-distribution ou réductible à la seule valeur économique du prix de l'eau. Si tous les consommateurs ne soupçonnent pas l'eau distribuée au robinet d'être potentiellement dangereuse, beaucoup d'enquêtés construisent l'eau comme un produit à risque dont il faut se protéger. L'élaboration de stratégies de contournement de ces risques en atteste. C'est ainsi que l'on observe des évolutions, marquées par des bifurcations, dans la manière de consommer son eau. Si certains ne consomment que de celle distribuée au robinet, tout au long de leur existence, d'autres vont passer de l'eau du robinet à l'eau en bouteille, momentanément ou durablement.

[Au sujet d'un changement de consommation de l'eau du robinet à l'eau en bouteille] Le fait de nettoyer les robinets, parce qu'ils se bouchent avec le calcaire... Quand j'ai vu à force ce qu'il se passait, ça je l'ai après dans l'estomac aussi, dans l'organisme, donc c'est ce qui m'a motivé en fait. (EV10-MH53)

[Au sujet d'un changement de consommation de l'eau du robinet à l'eau en bouteille] [...] des molécules de médicaments on en retrouve dans l'eau du robinet. Tous les restes de la pilule par exemple. Moi j'avais lu un article, il y a beaucoup de poissons dans les rivières qui se retrouvent féminisées à cause des hormones féminines qui ne sont pas filtrées. Ils ont beau filtrer l'eau et machin, ces molécules-là, elles sont tellement fines qu'elles passent à travers, et quand c'est rejeté dans les rivières en fait on arrive à des taux hyper fort. Donc les poissons, ils arrivent à être touchés. Moi j'imagine que quand on boit l'eau et ben forcément, je pense que l'être humain est touché. De toutes façons si les animaux sont touchés, nous on reste des animaux quand même, on est touchés derrière. (LAED2-CF36)

Les changements de comportement ne se font cependant pas sans un travail réflexif : faut-il ainsi que la consommation d'eau embouteillée ne génère pas de nouveaux risques de santé.

Mon médecin m'avait dit: «Faut boire, faut acheter de l'eau, et plusieurs marques, pas toujours la même». Y a des eaux où y a beaucoup de calcium, y en a avec beaucoup de magnésium, et ça dépend. (RR2-MH43)

Je vous avais dit que j'avais fait mon dosage de métaux lourd dans la paume de la main par oligoscan, et je ne sais pas si ça vient de l'eau, je suis intoxiquée à l'aluminium très fort. [...] Bon j'ai un peu diversifié peut-être parce qu'aussi j'ai eu ses problèmes de santé je suis dit tiens j'ai entendu dire qu'il ne fallait pas boire toujours la même eau, les métaux lourds on ne retrouve pas les mêmes selon les eaux, alors je vais changer d'eau en bouteille et de métaux lourds [rires]. (OC1-MF50)

Il semblerait que ce soit l'eau de Volvic qui est la mieux filtrée [par rapport aux pollutions de la ressource] par les éléments naturels de la roche. Et donc c'est celle-là que l'on a choisi. Pas uniquement pour ça. Les plastiques ont des polluants et est-ce que la bouteille d'eau elle-même ne va pas polluer l'eau? Donc on a regardé ça aussi. Pareil sur internet. Et on a vu qu'il y avait plusieurs niveaux de polluant sur les plastiques utilisés et le niveau 1 était le moins polluant, et Volvic utilisait ce genre de bouteille là. (QAP12-MH32)

Les trajectoires de buveurs d'eau peuvent alors être jalonnées de multiples étapes marquées, par exemple, par l'adoption de dispositifs technologiques divers (osmoseurs, purificateurs, etc.) pour protéger sa santé.

[Au sujet de la mise en place le système de filtration] Essentiellement on a commencé pour le calcaire et du coup on a mis un filtre à calcaire et un filtre à particules. [...] Il est à l'arrivée principal de la maison. L'eau est extrêmement calcaire ici [...] [À propos du système de filtration mis en place] C'est préventif pour protéger au maximum déjà nous-mêmes et tous les appareils électroménagers... (AS0-CF34)

Ça doit faire deux ans qu'on a installé un filtre à osmose [...] C'est un filtre qui permet d'enlever les nitrates, les pesticides [...] On en est venu à installer ce filtre parce qu'il y a au mois de mars un problème récurrent dans notre ville, on a une montée des nitrates qui peut aller au-delà des normes de 50mg, on a eu il y a deux ans des montées, des dépassements de pesticides, donc voilà c'est ça qui a fait qu'à un moment ça a été déterminant. (AC9-CH57)

Mais on observe également l'adoption de pratiques préventives pouvant s'inscrire dans les usages quotidiens : « Tout simplement c'est qu'on tire de l'eau dans une carafe, on la laisse au frigo, et le goût, le goût de chlore c'est un gaz donc ça dégaze et on n'a plus... » (AF12-MF28). Peu importe que ces pratiques reposent sur des croyances ou des savoirs scientifiques. L'essentiel est qu'elles révèlent un rapport construit à l'eau et que ce rapport « fasse monde ». Mais si la construction de cette relation semble en partie basée sur des constats individuels, la construction du risque associé à l'eau suppose également une dimension collective, notamment en ce qui concerne l'acquisition et la diffusion d'informations. En effet, nos consommateurs sont loin de se contenter des seules données officielles qui leur sont communiquées et dont on a vu plus haut qu'elles n'inspiraient pas nécessairement confiance. Les documentaires télévisés, les articles trouvés dans diverses revues, les discussions en famille ou entre amis peuvent orienter le jugement. Beaucoup d'interviewés se souviennent de ces moments d'échange qui interpellent et motivent. Certaines personnes se transforment alors en relais médiatiques, notamment grâce aux réseaux sociaux.

J'en parle beaucoup [de l'environnement et des risques]. Ça revient souvent dans les sujets de discussions. Je fais beaucoup de rapprochements. [...] L'autre moyen de sensibiliser, c'est par les médias. Je me dis que Facebook c'est un bon média pour relayer des informations. Donc, je le lis beaucoup d'articles et j'essaye de les publier sur mon mur en espérant qu'il y ait certaines personnes qui le lisent. Et ça marche, ça marche un petit peu, y a quand même des personnes qui *like*, qui finissent par débattre et s'intéresser à ce sujet-là. Donc voilà, par les médias et après directement par la parole. (NC10-CF24)

C'est à ce niveau que les associations, et en particulier les associations locales de protection de l'environnement, semblent jouer un rôle particulier. D'une part, elles attestent, par leur présence, de l'existence d'enjeux locaux, en particulier quand elles produisent de l'information ou tentent de lancer des alertes.

Mais c'est une association qui a découvert que les taux de méta-chlorure... je crois, non... métolachlore [métabolites ou molécules de transformation dans les milieux de molécules actives d'herbicides agricoles] ... étaient beaucoup trop élevés. On a entendu parler y a trois à quatre ans par un voisin et à ce moment-

là on a décidé de passer à l'eau de source pour notre fille qui venait de naître. (QAP12-MH32)

Depuis qu'on est arrivés ici, [...] il y avait un collectif qui commençait, quand on est arrivé déjà, à essayer de faire sortir des analyses, donc on a été très vite au courant que de toute façon l'eau de ma ville elle n'était pas très bonne à boire, et surtout il y a des mois dans l'année où vraiment elle est dégueulasse. (LAED2-CF36)

Les associations locales de protection de l'environnement semblent, pour les interviewés, gagner en légitimité : elles informent, agacent parfois, mais rassurent également. Parce qu'elles sont là, certains interviewés leur délèguent la mission de veiller à la sûreté de l'eau potable à une échelle locale de production-distribution.

[Au sujet d'une association locale s'étant emparé du problème de pollution de l'eau potable] Oui il faut, il faut forcément qu'il y ait un contre-pouvoir parce que sinon, ils feraient ce qu'ils voudraient à la mairie pour ne pas faire le nécessaire [...] Je pense qu'ils sont utiles, moi je pense qu'ils sont très utiles. Je ne sais pas ce qu'ils peuvent faire mais c'est certainement utile au niveau de la mairie, en tout cas eux sont capables de... sont certainement capables de comment dire, de demander des comptes à la mairie. (LOD12-CF76)

Elles jouent donc un rôle de veille, d'alerte et de diffusion d'informations qui transitent soit au travers de médias *ad hoc* (*flyers*, blogs, Facebook), soit par capillarité, par l'intermédiaire de proches (par forcément adhérents) de l'association, qui informent leurs réseaux personnels (familiaux ou amicaux). *In fine*, ce sont les associations qui seraient, selon les enquêtés, en mesure de provoquer des mobilisations collectives et d'interpeler les autorités locales si des situations jugées trop risquées devaient émerger. La tenue d'éventuels débats publics peuvent, là encore, constituer des lieux d'exposition d'informations contradictoires, dont la presse locale peut se faire l'écho. Un discours plus complexe s'élabore alors autour de l'eau. Les entretiens ont montré que les consommateurs entretenaient bien un rapport construit sur la matérialité de l'eau qu'ils utilisaient (en fonction des perceptions qu'on en avait, des risques qu'on y associe éventuellement). Bien au-delà de cette matérialité, c'est un regard sur le monde qui est posé au travers de la ressource. C'est d'abord une relation sur le territoire où l'eau est captée qui est mise en avant. L'eau

est souvent contextualisée: si l'eau est polluée, c'est à cause de l'utilisation de pesticides agricoles, même si de nombreux entretiens peuvent également faire état de pollutions industrielles ou médicamenteuses.

Mais vous pouvez pas savoir le nombre de pesticides qu'il y a là, c'est des hectares et des hectares de pommiers qui ont été plantés depuis quatre ans et ce sont des, l'année dernière j'avais compté [...] Je comptais chaque fois que j'entendais «vouuuuuhouu» vous savez ils traitent avec un truc qui fait beaucoup de bruit, je faisais une barre, à la fin de l'année j'en avais quarante-cinq barres, y avait eu quarante-cinq traitements pour les pommes, allez-y les pommes c'est des pommes empoisonnées. (HT4-MF85)

Dans la mesure où ils [les agriculteurs locaux] vont mettre des traitements avec des produits chimiques, ces traitements vont aller dans la nappe phréatique, mais avec quelle vitesse ce n'est pas tout de suite qu'on aura un impact, ça va mettre du temps [...] Je ne sais pas le parcours de l'eau. Je n'ai pas fait des études de géographie suffisantes pour comprendre cela. (QAP5-MF84).

Au-delà du territoire, l'eau devient un prisme pour considérer le monde en général et ses fonctionnements sociaux en particulier. Les discours convoquent alors les élus locaux, nationaux, ou éventuellement européens, les acteurs économiques privés issus de l'industrie agroalimentaire et de la chimie, les scientifiques ou le monde de la finance.

Les arboriculteurs c'est un état dans l'état [...] ils sont tellement riches. On en revient toujours à cela, le pot de terre et le pot de fer, on ne peut pas les toucher ils sont intouchables [...] (HT4-MF85)

L'argent ... L'argent. Pour ceux qui sont tout en haut. Ceux qui sont en bas, ils en profitent pas eux, l'argent, c'est l'argent qui mène le monde aujourd'hui c'est l'argent, tout est argent, je dis quand il y a quelque chose qui rapporte pas on ne la fabrique pas. Et inversement. (MM6-CF69)

Ce qu'il y a de mauvais... et à l'époque, quand il y a eu les premiers, je l'avais dit moi à ce moment-là, les premiers fonds de pension qui s'intéressaient à l'industrie Française et tout ça, les trucs des assurances américaines... J'avais lu un article j'avais dit "ça c'est mauvais", et on m'a expliqué qu'au contraire ça faisait de la rentrée de monnaie, que ça allait développer le pays, et oui mais je leurs ai dit "ces gens-là" ils veulent le profit immédiat. (GH8-JJ45)

Les analyses, présentées ici de façon synthétique, montrent que le risque perçu est largement dépendant de l'espace social dans lequel il s'exprime. L'espace d'expression du risque est territorial, nous l'avons vu dans la précédente partie, mais il peut être aussi individuel quand les acteurs sociaux se réfèrent à leurs pratiques, aux expérimentations qu'ils mènent, aux expériences qu'ils acquièrent dans leur consommation de l'eau du robinet. Il est également collectif quand le rapport à l'eau se construit dans un espace d'échanges interpersonnels, de mise en réseaux et de mise en débat, d'interpellation du politique ou de critique des modes de consommation... qui peut prendre appui parfois sur les associations environnementales locales à qui l'utilisateur accorde un rôle d'alerte et de contrôle. Ces espaces sont, quoi qu'il en soit, des espaces d'expériences, d'expérimentations et d'expertises... un espace de fabrique sociale des problèmes et donc des risques subjectifs auxquels les individus font face, au sens où les pratiques et les visions du monde auxquelles elles se rattachent s'apparentent à des prises en charge, faites de mises à l'épreuve et de luttes définitionnelles pour qualifier les problèmes, les comprendre et de solutions qui s'inventent pour s'en protéger.

## Conclusion

L'eau, parce qu'elle est un objet équivoque et que sa consommation relève d'une pratique sociale complexe, nous invite à identifier les topologies sociales, au sens anthropologique du terme, auxquelles elle est associée, en d'autres termes les espaces – à la fois sociaux et géographiques – dans lesquels elle prend sens et auxquels elle donne sens. Ces espaces d'appréhension de l'eau et de sa qualité prennent sens du fait des caractéristiques sociales des populations qui les occupent, de la structuration ou de l'architecture même de ces espaces (quartiers spécifiques de la ville ou communes plus rurales, par exemple) et des problèmes objectifs et spécifiques liés à la ressource en eau. En d'autres termes, les perceptions de l'eau apparaissent comme étant liées aux singularités sociologiques qui « signent » un territoire autant (voire plus) que par la qualité objective de la ressource.

Les résultats de ce travail d'enquête montrent que, sur chacun des territoires investigués, les populations concernées se caractérisent par des perceptions, des pratiques, des comportements et

des discours fortement différenciés. C'est un peu comme si aux marquages territoriaux se superposaient des marquages sociologiques déterminant, au moins influençant, les rapports que les uns et les autres peuvent entretenir à leur eau de consommation.

Il ne faudrait cependant pas conclure trop rapidement que l'eau, la perception de sa qualité et les pratiques de consommation qui y sont associées ne relèveraient que de rapports sociaux eux-mêmes cristallisés par le caractère segmenté, voire ségréatif, des espaces urbains et ruraux. L'eau est mise à l'épreuve autant qu'elle met à l'épreuve les espaces sociaux dans lesquelles elle s'exprime. Questionner le lien à l'espace de la ressource en eau sur laquelle «chacun pose un jugement», revient à s'interroger plus largement sur la ou les topologies sociales *ad hoc* que cette confrontation fait naître. Si on se sépare ainsi de l'idée d'une topologie sociale stabilisée, on admet l'idée que le social n'existe pas comme un type d'espace unique mû par des règles sociologiques générales. L'approche en termes d'acteurs-réseaux a montré qu'à cet espace unique s'oppose la réalité d'espaces constitués en forme de réseaux (d'alerte – par exemple quand les réseaux sociaux interpersonnels ou les associations environnementales sont évoqués pour qualifier l'eau et ses risques, les diffuser – ou de délégation de responsabilité quand les pouvoirs publics sont désignés comme seuls capables de contrôler/réparer les problèmes d'accès à la ressource en eau potable). Des réseaux où l'expérience et la mise à l'épreuve participent à construire un jugement sur la qualité de l'eau pour ce qu'elle est, et ce qu'elle renseigne sur notre «rapport au monde». L'eau s'inscrirait ainsi dans des pratiques individuelles et des dynamiques cognitives et collectives de qualification s'appuyant tour à tour sur des dynamiques de mise en débat, sur des expériences et de l'expertise profane, sur une mise à l'épreuve de l'eau et des risques de sa consommation. Si l'eau est un «produit de consommation ordinaire», elle prend ainsi des significations variables au travers des pratiques *routinisées* qui l'animent: l'appréhension de sa qualité et des risques liés à sa consommation se construisant de façon partiellement déconnectée des normes de potabilité de la ressource (l'eau ne serait pas de qualité uniquement parce qu'elle est dite potable, et inversement). Ces qualifications hétérogènes révèlent un monde qui se complexifie sans cesse. Au-delà des

situations de crises, l'usager-consommateur « en qualifiant et en pratiquant » s'engage dans un travail (même relatif) d'objectivation et d'emprise face à des situations qu'il juge incertaines. Les individus agissent et évoluent, ainsi, en situation d'incertitude généralisée pour reprendre les termes de Callon, Lascoumes et Barthe (2001). Au-delà des formules, la généralisation des incertitudes conduit les individus à problématiser, à s'engager dans des luttes définitionnelles et de hiérarchisation des problèmes auxquels ils font (ou décident de faire) face. Ces luttes sont des conflits latents qui agencent dans leur construction un rapport aux territoires où l'on vit, un rapport aux expériences et aux expertises profanes de sa consommation d'eau, un rapport aux réseaux dans lesquels ces expériences prennent sens et génèrent, un rapport aux acteurs publics et aux normes règlementaires de gestion de l'eau potable. La fluidité de ces espaces sociaux d'agencement(s) et leurs dynamiques nous renseignent sur la manière dont certaines incertitudes émergent de façon plus problématique que d'autres. En d'autres termes, elle rend compte du passage d'un problème parmi d'autres à un « problème à problème » (une situation à gérer) ou encore, pour reprendre les travaux de Daniel Céfai (2016), elle permet de lire les moments de tensions comme des situations problématiques où les acteurs vont inventer des capacités pour faire face au problème par un travail d'enquête (Dewey, 1939). Cette appréhension du risque permet dans la continuité de certains travaux de dénaturer le risque, au sens où les risques ne préexisteraient pas au point de s'imposer par essence aux acteurs sociaux. Ces derniers participent à construire les problèmes, à les ériger en risques, en y faisant face, en les prenant au sérieux, en les qualifiant et en y apportant des réponses, même si ces dernières sont jugées imparfaites par les individus qui les conçoivent. Si les normes règlementaires de potabilité (comme indicateurs des risques de toxicité et d'écotoxicité) interfèrent dans l'appréhension de la qualité de la ressource en eau consommée, elles demeurent ainsi un critère parmi d'autres dans les dynamiques de jugement. Elles ne permettent pas, à elles seules, de définir la qualité de l'eau consommée.

Faut-il avoir peur de l'expression des risques quand ces derniers sont labiles et émergent en deçà des cadres d'action publique et de l'expertise scientifique ? Même si les jugements

individuels qui s'élaborent peuvent venir nourrir les mobilisations collectives (et inversement), ils entraînent une prolifération du social (Callon *et al.*, *ibidem*) qui participe à la fois à politiser les pratiques de consommation, même les plus ordinaires, mais aussi à interroger la capacité des pouvoirs publics à s'emparer des risques subjectifs qui émergent et à favoriser l'expression de modes d'expertises et de démocratie délibérative plus participatifs et pluralistes.